

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU 10 FEVRIER 2009

Convocation du 3 février 2009

Le dix février deux mille neuf à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUJKIS, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Pierre PUJKIS, Monsieur Paul CRETIN, Monsieur Jean-Pierre GOUDARD, Monsieur Lionel GUIARD, Monsieur Laurent DESPLASSE, Madame Yvette MAYNARD, Madame Béatrice CHUET, Madame Sylvie CHATELARD, Madame Ghismonde MARTIN, Madame Sophie DESSAIGNE, Madame Colette FORY, Madame Carol BONNOT, Monsieur Jean-Michel GIRIN, Monsieur Florent PRADINAUD.

Démissionnaire : Monsieur Henri FRETON.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- Madame Carol BONNOT, comme secrétaire de séance.
- le compte rendu de la réunion du 06 janvier 2009.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008 ET COMPTE DE GESTION 2008.

Monsieur Laurent DESPLASSE, Adjoint responsable du budget, rappelle que :

- le compte administratif est le résultat du budget édité par la Commune en fin d'année civile.
- Le compte de gestion est le compte approuvé par la trésorerie.

Puis Monsieur Laurent DESPLASSE procède à la lecture du compte administratif de la commune de Grandris pour l'année 2008, voté par nature :

- une présentation générale du budget avec *une vue d'ensemble* (exécution du budget), *une section de fonctionnement* (dépenses et recettes), *une section d'investissement* (dépenses et recettes).

-le détail des chapitres d'opérations d'équipement (dépenses et recettes).

TOTAL PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS/SOLDES
Fonctionnement	521 215.90	406 464.06	114 751.84
Investissement	480 880.48	432 226.59	- 48 653.89

Excédent fonctionnement : 114 751.84 €

Déficit d'investissement : 48 653. 89 €

Pour plus de détails, formulaire disponible en Mairie.

Délibération : *vote à l'unanimité* du compte administratif.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur Ludovic Chatelard, président de l'Asso dans le vide sollicite une subvention exceptionnelle de 1500 euros pour le « Beaujol'Rock festival 2009 ». Il présente d'abord un bilan moral et financier des éditions 2007 et 2008 puis il met l'accent sur les nouvelles orientations de cette 3ème édition.

Monsieur Laurent DESPLASSE propose ensuite au Conseil Municipal la liste des subventions aux associations pour 2009, ainsi que la liste des subventions exceptionnelles qui sera discutée en commission budget et proposée au vote du prochain conseil :

-Association Prisonniers de Guerres de Grandris	120 €
-Association Aides familiales Rurales Canton de Lamure (ADMR)	350 €
-Association Parents, Amis, Handicapés Canton de Lamure	110 €
-Association Cantonale des Donneurs de Sang	0 €
-Société Boule les Amis	150 €
-Groupement des Artistes de haute Azergues (GADHA)	0 €
-Club du Sapin Vert	250 €
-Association Aides Ménagères aux Personnes Agées	350 €
-A.G.R.A.F	510 €
-Etoile Grandrisienne jeunesse Laïque –Basket-ball	1500 €
-Echo de la Montagne-fanfare de Grandris	1500 €

Soit une somme de... **4840 €**

Subventions exceptionnelles demandées par :

-L'Asso dans le vide « Beaujol'rock festival »	500 €
-Cantazergues	0 €
-Ecole publique : classe de mer en Vendée	2000 €

Soit une somme de... **2 500 €**

Total compte 6574 **7340 €**

PERSONNEL COMMUNAL.

Echelon et IEMP de Madame Nathalie MOISONNIER : après entretien et évaluation du travail, il est *voté à l'unanimité* le passage et de l'indemnité d'exercice du coefficient 1 au coefficient 2 et de l'échelon 4 à l'échelon 6.

Déneigement heures supplémentaires de Monsieur Jean-Elie DELHOMME et Monsieur Gérard MARTIN : pas de demande d'astreinte mais plutôt une prime par rapport aux mois d'enneigement. Monsieur Jean-Pierre GOUDARD propose alors 100 € de prime par mois, soit 3×100 € payés sous forme d'heures supplémentaires.

Délibération : *validation unanime.*

SPA : convention 2009.

Il est *voté à l'unanimité* le renouvellement de la convention de fourrière avec la SPA, soit 317 € 72 pour l'année 2009.

COMMISSION TRAVAUX.

Monsieur Lionel GUIARD, adjoint responsable de la commission travaux, rappelle que les projets mentionnés ci-dessous n'en sont encore qu'à l'étape d'établissement des devis, aucun travaux n'a été encore lancé.

-Futur salle périscolaire : actuellement salle des sports de l'école publique et dans le but d'une réfection complète, il a été demandé un devis par artisan afin de pouvoir monter un budget. La CAF octroyant ainsi 15500 €, soit 55% pour ces travaux, il serait préférable d'optimiser cette somme, c'est pourquoi deux devis par corps de métier seront nécessaires.
Les travaux devraient commencer au printemps 2009.

-Grande salle des sports : un de ses problèmes majeurs, est la forte déperdition de chaleur qui s'opère à cause de la hauteur du plafond. Pour pallier à ce vice de construction, une des solutions envisageable, serait de rabaisser le plafond.

Toutefois cela entraînerait des dommages co-latéraux, à savoir rabaisser les lumières et installer du polyane (afin d'éviter que l'eau refoule sous les tuiles). Actuellement on évaluerait le coût entre 120 000 et 150 000 €, dommages co-latéraux compris, sachant que nous disposons de 30 000 € de subventions du Sénateur MERCIER pour cette salle. Enfin, suivant le mode de chauffage choisi, toute une série de subventions pourrait être sollicitée.

PLAN LOCAL D'URBANISME.

Suite à la réunion du 14 janvier 2009 où étaient présents les responsables de la commission PLU, de la chambre de l'Agriculture et des services de l'Etat, les propositions sont les suivantes :

-Le Goutel : une seule partie serait réservée à la construction.

-Les Planches : seules les parties "côté rivière" et "voie déferlante" seraient dédiées à la construction, l'autre partie (50%) à l'agriculture.

-Le Hameau de Nuizières : le bas serait gardé pour la construction et le haut pour l'agriculture.

-La Folletière : cette zone pourra prétendre à la construction, lorsque les réseaux d'eau et d'assainissement seront réalisés.

-Le Plat Marsan : contre l'avis de l'Etat, le souhait serait de garder la zone 1AU (par souci de rentabilisation des équipements) contre la suppression d'une partie de la zone 2AU (qui, elle nécessiterait nombre d'investissements coûteux).

Toutefois Monsieur Jean-Pierre GOUDARD, président de la communauté de commune, insiste sur le fait que deux conditions sine qua non sont à remplir pour que le PLU soit validé : qu'il y ait une véritable mise en conformité de la station d'épuration et la révision du plan de zonage d'assainissement non collectif.

Au niveau délai, Monsieur Lionel GUIARD pense qu'il sera possible de faire un arrêté du projet PLU en juillet 2009.

COMMISSION BIEN VIVRE ENSEMBLE

-L'accueil périscolaire : Madame Béatrice CHUET rappelle que ce nouveau service mis en place par la commune fin décembre 2008 fonctionne très bien. 14 enfants sont déjà inscrits en permanence, soient 8 à 11 enfants le soir et 2 le matin. Mesdames Gaëlle AULAS, Hélène MONNET et Pascale VIGNON utilisent un cahier d'appel pour pointer, ce qui permet d'envoyer en fin de mois une facture aux parents. Les enfants sont ravis de rester à l'accueil périscolaire (ambiance sécurisante, conviviale et ludique), les parents apprécient ce nouveau service et les employés municipaux cités ci-dessus sont ravis "d'expérimenter" ce nouveau type de relation avec les enfants (rapports détendus et plus ludiques qu'à la cantine).

-Les Pitchouns : ces temps d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés par leurs parents, assistantes maternelles ou familiales, rencontrent de plus en plus de succès. Avec la collaboration d'Elisabeth Rambaud, animatrice de notre centre social « Vivre en Haut Beaujolais », des animations festives telles que "fête de la galette", "mardi-gras" ont été programmées, ainsi que des ateliers animés tels que "coloriage et collage de gommettes", "galipettes", "pâte à sel"...

-Le livret des nouveaux arrivants : Madame Carol BONNOT présente les différentes fiches qui ont été déjà réalisées, telles que les rubriques “enfance et jeunesse”, “sports et loisirs”, “transports”, “santé”, “numéros d’urgence”, “services publiques”, “un peu d’histoire”. Le fond est à compléter et la forme à peaufiner ! Diverses pièces seront jointes au livret, telles que l’annuaire de l’OT, le guide des randonnées, la carte de la Communauté, les derniers BIM, etc....

-Les jeunes : Monsieur Florent PRADINAUD rappelle que les jeunes souhaitent qu’il y ait l’installation d’un pare ballons au terrain multisports, et l’aménagement d’une salle (avec billard américain, baby-foot, frigo...) et que soient reconduites les navettes de transport pour Cublize aux mois de juillet et d’août.

Monsieur Jean-Pierre PUJKIS insiste sur le fait qu’il est primordial que les jeunes nomment parmi eux des responsables, des interlocuteurs privilégiés. De plus il semblerait que l’aménagement d’une salle qui leur soit spécialement attribuée, soit le projet n° 1 que la mairie souhaite mettre en place. Pour cela les jeunes doivent absolument réfléchir « aux priorités » afin qu’il soit possible d’établir rapidement un budget.

COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION

-Le BIM : Madame Sylvie CHATELARD annonce que le prochain BIM est prévu début avril et qu’il serait souhaitable que tous les articles soient en sa possession début mars.

-Le site Internet : Madame Ghismonde MARTIN nous informe que 286 personnes sont allées visiter le site de la commune. Les pages les plus vues sont celles intitulées, accueil, agenda, BIM, tourisme, vie municipale/élus, Pratique/mairie, environnement/propreté/déchets, commerces... les élus qui le souhaitent peuvent d’ailleurs consulter les statistiques.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Monsieur Paul CRETIN nous informe qu’une rencontre d’information sur le Label « Notre Village Terre d’Avenir » a eu lieu le 3 février 2009, où trois communes étaient représentées : Oingt qui a déjà le label, Lucenay qui vient de l’obtenir et enfin Grandris qui est bien sûr en cours de labellisation.

Suite à l’audit réalisé dans notre commune le 6 novembre 2008, un travail a été ainsi réalisé sur la synthèse d’évaluation « Notre Village Terre d’Avenir ». Il en ressort des points forts, des points faibles, des points à améliorer et un point cependant discriminant (la protection des sources naturelles).
Projet : mettre en place des actions (points faibles et points à améliorer↑) pour l’agenda 21.

COMMISSION BUDGET

Monsieur Laurent DESPLASSE propose que la commune de Grandris fasse cette année l’impasse sur l’augmentation de 3% par rapport au taux d’imposition de l’Etat, généralement décidée tous les ans. Ceci en raison de la situation de crise économique et de l’excédent de fonctionnement enregistré depuis deux ans.

INFORMATIONS DIVERSES

-recensement : Monsieur le Maire commente une étude sur le recensement de la population du Beaujolais, la population de la Communauté d’Amplepuis-Thizy augmente de 0.7 %, celle de la Communauté de Communes de Lamure augmente de 13.7 %. L’enquête est disponible en mairie.

-Mission Locale Avenir Jeunes (de 16 à 26 ans): sur 22 filles et 17 garçons suivis en 2008 sur tout le canton, 57 % n’ont pas le permis, ce qui a une forte incidence sur l’emploi.

-Médiathèque : commande d’anti-virus pour les ordinateurs et de filtres pour internet.

-Elections européennes : prévues le 7 juin 2009.

-La sécurité routière : journée de prévention prévue le 26 mars 2009 à l’école publique pour les classes de CM1 /CM2.

- Agrandissement de l'hôpital : il s'effectuera du côté droit, donc cela entraînera un détournement de la route de la Maltirée.
- Sel : commande de 23 tonnes.
- Rallye de Harley Davidson : le 19 avril 2009 qui passe à Grandris.
- Affaire LELOUARD : proposition de se retourner contre Monsieur GEOFFRAY, car lui seul peut faire désormais écrouler la maison insalubre.

Prochaines réunions :

- projet social de VHB : le 7 mars 2009 de 10h à 12h, salle des associations à Lamure
- Commission budget : les 23 février et 23 mars 2009 à 20h30
- Commission plan communal de sauvegarde : le 19 février 2009

QUESTIONS DIVERSES

Aucune

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.